



COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER

TEMPLE-ENFANTS ROUGES

Réunion du jeudi 10 février 2022

Présent.e.s : Gilles-Henri BAILLY, Arlette CIEUTAT, Odile DE BOUVIER, Evelyne DRESS, Elisabeth GERBAUD, Philippe GIROT, Sharon HOBBY, Sylvain HOU, Stéphane JEAN, Justine MALFAIT, Alice ORHANT, Philippe REILLER, Marie-Catherine ZAZZALI

Mairie : Jimmy BERTHÉ, élu référent du Conseil de quartier, Alexandre BAUX-DE CASTRO, coordinateur des Conseils de quartier

Excusé.e : Dominique LUCBERT

Jimmy BERTHÉ accueille les membres présents tout en regrettant que le contexte sanitaire ne permette pas que la réunion ait lieu en présentiel. Il espère que la situation permettra de pouvoir se rencontrer physiquement lors de la prochaine réunion.

Avant de répondre aux questions précédemment posées, il souhaite faire quelques rappels sur le fonctionnement des Conseils de quartier. Il a été constaté que certains Conseils de quartier saisissaient directement le Conseil municipal. Il rappelle donc que dans un souci d'efficacité, les interlocuteurs privilégiés des Conseiller.e-s sont la coordination des Conseil de quartier et l'élu référent. Il rappelle également que lorsque le Conseil de quartier saisi des acteurs locaux, il faut mettre la coordination en copie.

Il propose enfin de ne pas solliciter directement les élus de Paris Centre mais de passer par leur élu référent. Ceci permet d'étudier la possibilité d'organiser des réunions d'information pour tous les Conseils de quartier, quand cela est pertinent, et évite ainsi à un élu de devoir se rendre auprès de tous les Conseils de quartier pour donner les mêmes informations.

Jimmy BERTHÉ répond ensuite aux questions posées lors des réunions précédentes.

Question sur les affaissements du sol : Le Conseil de quartier s'interroge sur ce qui cause les affaissements. Il y en a eu plusieurs ces derniers temps rue de Saintonge qui ont tous été réparés. Elle s'interroge sur le fait qu'il pourrait y avoir un problème d'infiltration car il y a beaucoup d'humidité dans les immeubles depuis quelques temps.

Trottoir du 25 boulevard du Temple : Un camion a détérioré la bordure du trottoir devant le 25 boulevard du Temple, ce qui est dangereux et crée des risques de chute.

La voirie à Paris, et particulièrement à Paris Centre, est soumise à de nombreuses sollicitations qui peuvent l'endommager et/ou la fragiliser. Ainsi, plus de 4 millions d'euros sont dédiés chaque année à Paris Centre pour l'entretien des chaussées et trottoirs du territoire.

Les affaissements, phénomène qui reste relativement rare, sont provoqués par des causes variées : gabarit et poids de véhicules trop importants, travaux ou accidents, ...etc. L'application Dans ma rue permet de les signaler en urgence aux services de voirie. Cette catégorie de signalement fait l'objet d'un passage en urgence des services (sous 24h). Ceux-ci vérifient alors si l'affaissement présente un danger quelconque.

Concernant le 25 boulevard du Temple, la Mairie a exceptionnellement fait le Dans ma rue.

Comité de pilotage de la place de la République : Les habitants souhaiteraient que la mairie organise des évènements sur cette place afin qu'elle ne soit pas

systématiquement occupée par des manifestations. Le Conseil de quartier souhaiterait pouvoir nommer un représentant qui siègerait dans le comité de pilotage qui suit la place de la République.

Un comité de pilotage technique relatif à la place de la République a été mis en place courant 2021 sous l'impulsion du Maire de Paris Centre. Celui-ci est piloté par le Secrétariat Général de la Ville en présence des services techniques uniquement. Il a vocation à coordonner les interventions des services et à gagner en opérationnalité.

L'occupation positive de la place par et pour les habitants et acteurs locaux fait partie des pistes de réflexions à l'étude et la Mairie soutiendra tout projet porté par les acteurs locaux (Conseils de quartier et associations de commerçants notamment).

Aussi, les conseillers de quartier qui ont des propositions d'évènement à soumettre, sont invités à revenir vers la Mairie.

Philippe GIROT précise que lors de la réunion du comité de pilotage de septembre une liste d'activités possible avait été transmise au Maire. Il propose de la renvoyer à Jimmy BERTHÉ avec la coordination des Conseils de quartier en copie.

Signalement quant au nettoyage des tags: La porte cochère rue Charles-François DUPUIS a été taguée. Suite au signalement effectué sur l'application Dans Ma Rue, les services de la ville sont intervenus mais le travail a été mal fait. La porte a été repeinte avec une peinture de qualité bien moindre que celle qui était en place auparavant et la peinture déborde sur la pierre de l'immeuble. (7 rue Charles François Dupuis)

La Direction de la propreté et de l'Eau est intervenue à deux reprises (en octobre 2021) sur la porte de cet immeuble. Un troisième passage sur site pour nouvelle expertise a été sollicité par le cabinet du maire début février 2022.

Question quant au permis de débitumé rue Charles-François Dupuis: Il va y avoir une partie de la rue Charles-François Dupuis qui va être débitumée. Cette bande de terre va être confiée aux habitants via des permis de végétaliser. Avant de démarcher d'autres habitants, il est demandé quelle sera l'aide financière dont pourront bénéficier les habitants pour ce permis de végétaliser ?

La Mairie est en lien direct et régulier avec les porteurs de projet. Les permis de végétaliser (et de débitumer) consistent à permettre aux habitants de créer et d'entretenir des espaces végétaliser où ils le souhaitent, en plus des projets de végétalisation portés par la Mairie. En l'occurrence, la réalisation de la bande débitumée en pleine terre sera assumée par les services de la Ville. Son entretien devra quant à lui être assuré par le collectif porteur du projet, si celui-ci souhaite effectivement que la Ville crée une surface végétale à cet endroit-là.

Sylvain HOU demande si à l'origine c'est une initiative d'habitants ou de la Mairie.

Sharon HOBBY souhaiterait savoir si la ville financera les végétaux ou si c'est aux habitants de le faire.

Questions quant aux référents propreté de quartier: il est indiqué sur Paris.fr que les compétences des Maires d'arrondissement en matière de propreté allaient être élargies notamment avec la mise en place de « référents professionnels de quartier ». Comment cela va-t-il fonctionner ? Quel sera la mission de ces référents ?

A Paris Centre, le référent de quartier est opérationnel de manière expérimentale depuis novembre/décembre 2021 dans le secteur Halles/Beaubourg/Montorgueil.

Ses missions: être présent quotidiennement sur l'espace public et signaler (via DMR) tous les dysfonctionnements constatés (malpropreté, défaut de voirie, permis de végétaliser, présentation des bacs).

À terme, l'idée est qu'il soit l'interface entre les services, les riverains, les commerçants et la mairie d'arrondissement. Si l'expérimentation actuelle donne de bons résultats, il devrait également y avoir 1 référent par arrondissement.

Le référent de quartier en poste actuellement sera présenté aux CQ au printemps 2022.

Question sur la navette reliant les mairies des 4 arrondissements du Centre : Le Conseil de quartier s'interroge sur ce qu'est devenu le projet de navette reliant les 4 mairies d'arrondissement dont il était question au moment du regroupement. Qu'est devenu ce projet ?

Ce projet n'a pas été retenu dans le cadre de la programmation budgétaire de cette mandature.

Question sur les ateliers sur le plan de circulation : Le travail de concertation sur le plan de circulation étant effectué par blocs, le conseil de quartier se demande comment se fera l'harmonisation de ces différents blocs.

Les ateliers relatifs à l'évolution du plan de circulation du Marais ont été organisés par zone pour permettre la concertation des habitants.

La Mairie et les services de voirie instruisent actuellement la révision du plan de circulation à l'échelle de l'ensemble des 3^e et 4^e arrondissements en s'appuyant sur les remontées des ateliers sectoriels. Une réunion de restitution de la phase de concertation et de présentation du nouveau plan de circulation aura lieu au premier semestre 2022.

Odile DE BOUVIER précise que la question portait sur la façon dont s'organise le travail d'harmonisation des différents travaux sur chacun des blocs étudiés.

Signalement sur le stationnement des vélos : Les barrières en croix de saint André rue Béranger sont squattées par les vélos. Depuis l'ouverture du Bouillon République au 37-39 boulevard du Temple, la vente à emporter crée des stagnations de livreurs et des vélos sont régulièrement abandonnés pendant plusieurs semaines.

La Mairie invite le Conseil de quartier à se saisir de l'application Dans ma rue créée et mise à la disposition des habitants pour faire remonter ce type de signalements aux services et ainsi gagner en efficacité et en efficience dans le traitement des anomalies et incivilités repérées sur l'espace public.

Odile DE BOUVIER fait constater que lorsqu'une personne effectue beaucoup de signalements, ceux-ci ne seraient plus pris en compte.

Arlette CIEUTAT propose de créer un compte avec l'adresse mail du Conseil de quartier pour faire des signalements Dans ma rue au nom du Conseil de quartier.

Point d'information sur la commission sécurité :

Sharon HOBBY souhaitait tout d'abord signaler la mort du photographe René ROBERT, survenue fin janvier en soirée sur un trottoir du quartier.

Elle explique ensuite que la 1^{ère} réunion du Groupe de Partenariat Opérationnel (GPO) proposé par le Commissariat a eu lieu le 26 janvier en présence de nombreux acteurs de Paris Centre.

Elle indique qu'une nouvelle équipe au Commissariat se met en place, très à l'écoute et très dynamique. Plusieurs sujets ont été abordés durant cette première réunion.

Il a notamment été précisé que les problèmes de drogue ne sont pas traités par le commissariat mais par la brigade des stupéfiants. Des problèmes de vols sur les terrasses de café du quartier ont également été abordés.

Le Commissariat a rappelé qu'une Brigade territoriale en roller, dirigée par le Major Jean-Marc BUTI, circule dans le Centre de Paris pour intervenir sur de multiples sujets des vols aux agressions de 9h à 21h.

Le Capitaine Arnaud GIRY a pu informer les participants du GPO qu'il suivait les problèmes de nuisances sonores, de violences familiales et de discriminations. La Major Sabrina BIEBERSTEIN étant elle en charge de la prévention et des médiations.

Les différents problèmes constatés par le Conseil de quartier ont été remontés au commissariat.

Point d'information sur la commission terrasse :

Arlette CIEUTAT explique qu'une réunion sur le sujet a eu lieu avec la Mairie le 17 janvier.

Un bilan chiffré a été effectué lors de cette réunion :

- 1417 demandes de terrasses ont été reçues par la Direction de l'Urbanisme
- 705 ont été transmises à la Mairie du Paris Centre.

Le taux de réponse de Paris Centre est parmi les meilleurs de Paris. Tous les dossiers ont été instruits à l'exception de ceux du quartier Montorgueil-Saint Denis, en attente.

648 avis ont été rendus : 158 avis favorables, 319 avis défavorable et 171 avis favorables avec réserves.

Pour le 3^e arrondissement, 114 avis ont été rendus : 30 avis favorables, 42 avis défavorables et 36 avis favorables avec réserves.

30 procédures pour des amendes à 500€ ont été menées.

Un commerçant qui n'a pas démonté sa terrasse estivale s'est vu facturé 1500€ (le démontage de celle-ci par les services de la ville).

Dans l'ensemble, les cafés et restaurants ont bien respecté l'obligation de démontage de leur terrasse estivale.

Les conseillers de quartier s'interrogent sur le fait que le café Philippe ait bénéficié d'une autorisation de terrasse pérenne alors que celle-ci a fait l'objet de nombreux signalements de la part des habitants.

Il rappelle également son souhait de voir le métrage d'1m60 pour la déambulation des piétons soit respecté et de voir les nuisances sonores sanctionnées plus fortement.

Le Conseil souhaiterait savoir selon quels critères les avis sont rendus et avoir accès aux autorisations accordées aux restaurateurs, avec le descriptif de celles-ci ainsi que la nature des réserves quand il y en a. C'est essentiel, selon lui, pour pouvoir faire les signalements Dans ma rue.

Odile DE BOUVIER estime que le mode de fonctionnement des Conseils de quartier n'est pas satisfaisant et qu'il se passe trop de temps entre le moment où les questions sont posées et le moment où les réponses sont apportées.

Alexandre BAUX-DE CASTRO précise que lorsqu'un groupe de travail a besoin d'informations pour avancer dans son travail, il est possible de s'adresser par mail à la coordination des Conseils de quartier. Il donne aussi le lien vers l'open data de la ville de Paris où les demandes de terrasse sont référencées sur carte (<https://opendata.paris.fr/explore/dataset/terrasses-estivales/map/?disjunctive.arrondissement&basemap=jawg.dark&location=17.48.86536.2.3.6399>).

Point d'information sur la commission végétalisation :

Philippe REILLER explique que des déambulations ont eu lieu par secteur. Des lieux potentiels de végétalisation ont été relevés.

Une prochaine déambulation aura lieu pour la partie ouest du quartier.

Des placettes ou des « potentiels » lieux de convivialité ont également été identifiés. Cependant un tel projet mérite une mure réflexion afin de ne pas créer des nuisances sonores.

Sharon HOBBY précise qu'une réunion aura lieu prochainement au sujet d'Embellir Votre Quartier, à propos d'une trame verte.

Evelyne DRESS précise qu'elle est très satisfaite de la réparation de l'entourage d'un pied d'arbre par la Régie de quartier (25 boulevard du Temple). Par ailleurs, elle s'interroge sur le fait que lorsqu'un trottoir est réparé, cela se fait par petit bout au lieu de refaire tout le trottoir pour éviter les jointures, ce qui serait plus esthétique et diminuerait les risques de chute à cause des jointures.

Arlette CIEUTAT explique que la glycine rue de Saintonge a enfin été taillée par les services de la ville.

Point d'information sur la commission mobilité :

Odile DE BOUVIER présente les propositions qui ont été faites lors de la concertation sur le plan de circulation pour le Conseil de quartier Temple-Enfants Rouges. L'objectif étant d'éviter d'avoir des circulations de transit au sein du quartier.

Le conseil de quartier a fait plusieurs constats et propositions sur différents secteurs du quartier.

Rue Réaumur – Rue de Bretagne

La rue Réaumur est très large et rectiligne, les voitures y circulent vite et il semble nécessaire de faire diminuer la vitesse sur cet axe. Dans le nouveau plan de circulation, il est envisagé que la rue de Bretagne ne soit plus un axe de transit. Le Conseil pense que cela risquerait d'augmenter l'encombrement rue du Temple et place de la République.

La commission mobilité propose donc de créer une piste cyclable sur cet axe et de marquer les voies dédiées à la voiture afin de rétrécir visuellement la largeur de la rue. Il est également proposé de mettre des ralentisseurs au niveau des rues Volta et des Vertus, avec la mise en place d'un feu tricolore à l'un de ces deux croisements. Pour la rue de Bretagne, le Conseil propose de réduire à une voie la place des voitures (entre Archives et Turenne) d'ajouter des emplacements de livraison, et de marquer également au sol la piste cyclable.

Rue du Temple – place de la République

Il y a beaucoup de difficultés de circulation, notamment pour les voitures et les vélos. Le centre de Coursier.fr (rue Béranger) accentue ce problème. Un atelier avec les services techniques permettrait de chercher des solutions à ce problème.

Place de la République – boulevard du Temple

L'angle entre la place de la République et le boulevard du Temple (sud-est) est assez dangereux en vélo (cf. accident mortel récent d'un cycliste).

Secteur Carreau du Temple

Autour du Carreau du Temple, ce quartier pourrait être en partie piétonnisé, apaisé pour l'autre partie.

Rue de Turenne

Les problématiques sont différentes entre la partie Nord et la partie Sud. Pour la partie sud, un groupe de travail partagé avec le quartier Marais Place des Vosges pourrait s'avérer utile.

Rue du Pont au Choux

Le conseil de quartier souhaiterait apaiser la circulation dans cette rue.

Aménagement « post Covid »

Dans certaines rues, les aménagements provisoires ont été pérennisés. Cela pourrait être amélioré pour que les piétons en profitent plus. Par exemple, la rue Charles François Dupuis bénéficie d'un de ces aménagements pérennisés (pause de barrière type Croix de St-André sur la chaussée). Cependant, le décalage de « niveau », du fait de la présence du trottoir, ne permet pas aux piétons de bénéficier pleinement de cet espace.

Arceaux à vélos

Le conseil de quartier souhaite favoriser l'installation d'arceaux à vélos aux angles de rue, en remplacement des places de stationnement, afin d'assurer une meilleure visibilité des piétons (le stationnement de camions sur ces places empêche d'apprécier l'arrivée éventuelle de véhicules, ce qui peut être dangereux).

Il est proposé d'organiser une réunion dédiée au thème de la mobilité, le 21 mars, afin de pouvoir débattre de ces sujets avec l'ensemble du Conseil de quartier.

Le groupe de travail Mobilités souhaiterait, par ailleurs, prendre contact avec les services techniques et Florent GIRY afin d'avoir un premier retour sur l'étendue des préoccupations, les priorités à prendre en compte, etc...

Commission propreté

Philippe REILLER souhaiterait que les membres du Conseil de quartier lui fassent remonter les difficultés qu'ils peuvent constater.

Commission Culture

La commission s'interroge sur l'organisation d'un cycle de conférence. L'art est très présent dans le quartier. La commission réfléchit à ce jour à plusieurs options pour organiser des actions dans ce domaine.

Commission PLU

La deuxième phase de concertation sur le PLU va bientôt s'ouvrir.

Le conseil quartier s'interroge sur le rôle qu'il doit avoir au sein de cette concertation. Une réunion publique aura lieu le 17 février sur ce sujet.

Questions diverses et remarques

- Concernant les repas à distribuer aux sans-abris, l'association La Cloche s'occupera de remettre les bons aux bénéficiaires, qui pourront les utiliser en se rendant au 3^e Café.
- La Cloche organisant des sessions de formation pour sensibiliser les citoyens aux problématiques de la rue, le Conseil de quartier pourrait en organiser à destination des habitants (et toujours avec des formateurs de la Cloche).
- Le Conseil de quartier souhaiterait pouvoir avoir un temps d'échange avec la Direction de la Police Municipale et de la Prévention (DPMP) sur les problèmes spécifiques au quartier Temple-Enfants Rouges.
- Arlette CIEUTAT demande s'il serait possible de mettre sur les panneaux de signalisation situés en angles de rues, une signalisation d'interdiction d'attacher les vélos. En effet, cela est particulièrement gênant pour la circulation des habitants.

- Sharon HOBBY signale que pour traverser la chaussée et accéder à place de la République, il y a un décalage d'une trentaine de seconde entre l'arrêt des voitures et le passage au vert du feu pour les piétons (traversée sud-ouest de la place). C'est particulièrement gênant lorsqu'il pleut ou qu'il fait très froid.
- Marie Christine ZAZZALI demande pourquoi le projet de navette n'a pas été retenu pour cette mandature alors que c'est une promesse qui avait été faite lors du regroupement des arrondissements.